

Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2023

- Approbation de l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration, y compris les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2022
- Ratification de la cooptation de Mattias Perjos en qualité d'administrateur indépendant
- Confirmation des perspectives à court et moyen termes

Paris – Le 11 mai 2023 - L'assemblée Générale Mixte des actionnaires d'EUROAPI s'est réunie le 11 mai 2023 à Paris sous la présidence de Viviane Monges et en présence de l'ensemble des administrateurs. Toutes les résolutions soumises au vote ont été adoptées par les actionnaires.

L'Assemblée a notamment approuvé les comptes sociaux, les comptes consolidés de l'exercice 2022, la ratification de la cooptation de Mattias Perjos en qualité d'administrateur indépendant ainsi que l'ensemble des éléments de rémunération des mandataires sociaux. A l'issue de cette Assemblée, le Conseil d'administration d'EUROAPI est composé de treize administrateurs, dont sept sont des membres indépendants et deux représentent les salariés. Il reste très majoritairement composé d'administrateurs indépendants.

L'Assemblée générale a été l'occasion de confirmer les perspectives à court et moyen termes et de présenter plusieurs événements récents, parmi lesquels :

- L'annonce de la reprise de la totalité de la production de prostaglandines à Budapest mi-avril comme prévu
- Une vue d'ensemble de la nouvelle organisation de la R&D avec la création de cinq plateformes technologiques
- Une mise à jour sur la poursuite de la stratégie d'excellence commerciale de l'activité API Solutions avec l'acquisition d'une vingtaine de clients depuis le début de l'année et l'extension de la gamme de principes actifs via la création d'un portefeuille de produits intermédiaires
- Une mise à jour sur de nouvelles avancées commerciales dans l'activité CDMO avec 46 appels d'offres reçus au premier trimestre, et la signature de plusieurs projets, dont :

- un contrat avec **Novéal** dans le domaine de la cosmétique
- un partenariat avec une société française de biotechnologie : **SQY Therapeutics** pour un oligonucléotide antisens visant à traiter la myopathie de Duchenne, une maladie génétique rare.

Retrouvez le résultat des votes et la retransmission de l'Assemblée Générale sur : <https://www.euroapi.com/fr/investisseurs/information-reglementee/assemblees-generales>

À propos d'EUROAPI

EUROAPI s'attache à réinventer des solutions de principes actifs pour répondre durablement aux besoins des clients et des patients dans le monde entier. Nous sommes un leader mondial des principes actifs pharmaceutiques avec environ 200 références en portefeuille, offrant une large gamme de technologies, tout en développant des molécules innovantes grâce à notre organisation *Contract Development and Manufacturing Organization* (CDMO).

Agir pour la santé en permettant l'accès aux thérapies essentielles motive chaque jour nos 3 450 personnes. Grâce à de solides capacités de recherche et développement et à six sites de production tous localisés en Europe, EUROAPI assure une fabrication de principes actifs de la plus haute qualité et fournit des clients dans plus de 80 pays. Le Groupe est coté sur Euronext Paris ; code ISIN : FR0014008VX5 ; mnémonique : EAPI). Rendez-vous sur notre page : www.euroapi.com pour plus d'informations et suivez notre page [LinkedIn](#).

Contact Relations Presse :

Laurence Bollack
Tél. : +33 (0)6 81 86 80 19
mr@euroapi.com

Contact Relations investisseurs :

Sophie Palliez-Capian
Tél. : +33 (0)6 87 89 33 51
ir@euroapi.com

Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont de nature prospective et ne constituent pas des données historiques. Ces informations prospectives sont fondées sur des opinions, des projections et des hypothèses récentes, y compris, mais sans s'y limiter, des hypothèses concernant la stratégie actuelle et future du Groupe, les résultats financiers et non financiers futurs et l'environnement dans lequel le Groupe opère, ainsi que les événements, les opérations, le développement de services ou produits futurs et potentiels. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les verbes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « entendre », « estimer », « prévoir » et d'autres expressions similaires. Les informations et déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures, et sont soumises à des risques, connus ou non, des incertitudes et d'autres facteurs, dont un grand nombre sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle du Groupe. Ceci a pour effet que les résultats, les performances ou les réalisations, ainsi que les résultats du secteur ou d'autres événements peuvent différer sensiblement de ceux décrits ou suggérés par lesdites informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont indiqués et détaillés dans le chapitre 3

« Facteurs de risque » du Document d'enregistrement universel approuvé par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 avril 2023 sous le numéro d'approbation R.23-009 et l'Amendement du Document d'enregistrement universel approuvé par l'AMF le 25 avril 2023 sous le numéro R.23-015. Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément tout engagement ou obligation de corriger ou de mettre à jour les informations prospectives qui y sont présentées afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont basées.